La foule les a acclamés avec enthousiasme. La ville a revêtu son aspect de fête.

Moscou, 31 mai. — Le tsar et l'impératrice, accompagnés de leur fils et de la grande-duchesse Xénia, du grand-duc et de la grande-duchesse Serge, ont visité cette après-midi l'exposition. Les souverains sont restés de deux heures à cinq heures et sont allés faire quelques achats.

Il est donné que la durée du séjour des souverains à Moscou est très limitée, cette longue visite est le premier jour a produit une profonde impression.

Voleurs d'enfants
ET FAISEURS DE DIVORCES

Nouvelles arrestations

M. Boutet poursuit l'instruction de cette curieuse affaire avec une activité à laquelle on ne saurait trop rendre hommage. De son côté, le Journal de la sûreté Bashaste, à la ténacité duquel on doit la capture de Maurice Souffrain, traque sans relâche les différents membres de la bande.

La femme Baldanvec, sœur d'Aimée Devergon, l'ancienne bonne de M. L..., a été mise hier en état d'arrestation. La femme Baldanvec accompagnait Mme L... en voiture le jour de l'enlèvement du petit Paul, et c'est elle qui avait donné à sa sœur toutes les instructions nécessaires à la réussite de l'entreprise.

D'autre part, on raconte que M. Vergoin, dont nous avons annoncé hier la mise en liberté, a basé sa requête en grâce sur ce motif : divorcé d'avec sa femme, il avait confié son enfant aux soins de sa mère, le jour même où il se constituait prisonnier. Or, depuis sa détention, plusieurs tentatives d'enlèvement de cet enfant ont été faites par des individus soudoyés par Souffrain.

Il était donc grand temps qu'on mit cet audacieux malfaiteur dans l'impossibilité de nuire.

Dernière heure

Election législative

Dijon, 31 mai.

MM. Ricard, radical	5016	voix ELU
Bouley, socialiste	5070	»

ASSEMBLÉE COMMERCIALE

Bruxelles, 31 mai.—Des délégués des chambres de commerce belges, de Londres et de Paris réunis ici, ont voté un vœu demandant l'intervention pécuniaire du gouvernement.

Bagarre sanglante en Espagne

Bilbao, 31 mai. — A la suite de la dissolution d'un meeting de grévistes, il s'est produit une grande bagarre. Le commissaire de police a reçu des blessures graves.

Un gréviste a été tué d'un coup de feu.

LE SALON
du Champ de Mars

Dixième article

Le tableau à tapage du Champ de Mars, c'est la *Madeleine chez le Pharisien*, de Béraud.

Essayer de nombrer les commentaires qu'a soulevés cette toile serait folie. Les uns tiennent pour une allégorie dans le goût moderne rajeunissant un procédé antique, les autres y voient un tableau à *clef*, prétexte à portraits, et cherchent à mettre des noms sur les personnages ; d'autres enfin, ayant inutilement cherché à saisir le sens de cette fresque, déclarent qu'elle n'en peut avoir et traitent carrément le peintre de *fumiste*. Je n'essaierai pas un instant de cacher que je me range parmi ces dernières.

La scène se passe dans un banal salon de restaurant à la mode. Pour décor une salle garnie de reliefs, chaises, dressoirs, tapis et à l'invitable glace sabrée d'inscriptions avinées.

Ils sont là douze pêcheurs et une pécheresse qui, sans aucun doute, ont fréquenté *gobelotté*. Soudain, le Christ — oh! celui de la tradition, drapé de bleu et de rouge, nimbé d'or — apparaît et Madeleine, une Madeleine tout à fait fin de siècle, vêtue de pouil de soie rose, se précipite à ses pieds, tordant ses blanches mains et balayant le carpette de ses cheveux dénoués.

Groupés autour d'eux, les nocours en habits noirs, nullement surpris, regardent et écoutent. L'un d'eux, le meilleur peut-être au point de vue de l'exécution, allume paisiblement son cigare à une bougie.

Avez-vous saisi? Moi pas. Et vous me rendriez service en me dévoilant les profondeurs de la pensée du Béraud. Ce n'est même plus cette peinture anecdotique, esprit à fleur de peau, qui a fait la réputation de l'art sis, c'est de l'anecdote symbolique, pleine d'obscurités. Que les portraits — si ce sont des portraits — soient ressemblants, peu me chaut ! Qu'il y ait une certaine verve dans la facon dont l'œuvre est traitée, je ne le prends point souci. Ils sont mille et mille capables d'en montrer autant.

Cette toile m'inquiète, sans me troubler, sans me séduire, sans m'empoigner par un quelconque côté. Ce mystère n'a point de charme. Pour un peu, on croirait à une facétie de carnaval, tant soit peu indécente, quelque opinion religieuse qu'on professe d'ailleurs. M. Béraud avait été en excursion à Charenton le jour où il a conçu cette folie.

M. Béraud n'est pas, il n'en faut, un peintre ordinaire. Mais son exposition de cette année n'ajoutera rien à sa juste réputation. Certes, ses portraits des Coquelin, père et fils, sa toile les *Embres portées*, ne sont pas sans mérite. Mais il glisse rapidement sur la pente de la précisiété, du maniérisme mondain. Le précédent de début, dans ses diverses cadres, est un peu photographique et j'aimais mieux son premier faire, plus large et d'une bien autre portée artistique.

J'en dirai autant de M. Duez dont les tableaux ne m'ont qu'à moitié plu, non qu'ils soient dépourvus de valeur. Lorsqu'on a l'accolade de peintre on ne peut rien commettre d'absolument vulgaire.

M. Besnard apporte toujours la même virtuosité, sans signification, dans le rendu de ses sujets, un peu rudimentaires, à la vérité.

Un artiste qui, lui, travaille avec ordeur, profondément amoureux de son art, c'est M. Dumoulin qui nous rapporte de sa mise d'Italie trois de ses plus beaux paysages, si souples à la fois, enchâssées, vibrante.

Ces hautes qualités éclatent plus encore dans le *Place de l'Opéra* le soir.

Dans cet enchantement de lumière une des lampes électriques, projetant sur le pavé glissant des ombres d'un bleu intense il y a une impression de rêve très remarquable. M. Dumoulin est un de nos jeunes maîtres sur lesquels on peut fonder les plus légitimes espérances.

Les portraits de notre compatriote Westre attirent beaucoup l'attention des visiteurs. C'est qu'ils sont magistralement peints, d'une touche savante, sans trucs, dans d'heureuses tonalités.

(A suivre) LIONEL MOGUEZ.

UNE FAUSSE NOUVELLE
CHEZ M. TRYSTRAM

L'Echo de Paris publie les lignes suivantes :

L'incendie de la raffinerie de Coudekerque-Branche a causé une très grande impression ces jours derniers. On a pu trouvé aux journaux spéciaux d'informations matière à des développements d'un tragique plus ou moins contrôlé.

L'événement, certes, avait de quoi frapper l'attention du public et devait même provoquer un mouvement dans l'opinion. En effet, en dépit des circonstances horribles du drame que se sont appropriées, en les dilatant, les faits-divers, l'état probable d'illégalité dans lequel fonctionnait la raffinerie récemment sinistrée pouvait préoccuper les esprits et même avoir quelque retentissement à la Chambre des députés.

C'est partant de cette donnée, en somme légitime, qu'un de nos plus documentés confrères du matin a cru pouvoir accorder crédit de entière à une de ces informations comme il en circule tant à propos de tout, voir à propos de rien.

On sait que l'usine de Coudekerque-Branche, destinée à la rectification du pétrole, avait déjà brûlé, il y a trois ans, et qu'à la suite de ce premier incendie, la raffinerie avait été fermée de par la loi.

Quelque temps après, néanmoins, elle était rouverte et on y rectifiait le pétrole comme par le passé.

Or, l'information en question, reproduite hier par certains journaux, accuse M. Trystram, député républicain du Nord — qu'elle désigne comme associé ou intéressé dans l'usine Clère — d'avoir, à cette époque, arraché au préfet du Nord l'autorisation de rouvrir la raffinerie.

On comprend que cette désignation prenait quasiment le vœur d'une accusation. Aussi *me suis-je fait transporter au 95 de la rue de Rennes, chez M. Trystram, pour le prier de me fournir quelques explications sur la question.*

« Il ne m'est pas revenu » — me dit M. Trystram, que le trouval fumant une odorante pipe de vieux tabac la tranquillité d'un homme que n'assiège aucun remords — « que les couloirs de la Chambre fussent si bruyants qu'on voulu le dire de la catastrophe de Coudekerque-Branche.

» Je viens de lire attentivement l'information que vous m'avez mise sous les yeux, et je vous affirme que toutes les allégations sont mensongères. Il y a là-dessous quelque malice, et je vois bien le fil blanc dont on l'a cousu.

» D'abord, il n'est pas vrai de dire que c'est M. Vel-Durand qui a donné l'autorisation de rouvrir l'usine Clère. Cette autorisation n'a pu être accordée que par M. Saisset-Schneider son prédécesseur à la préfecture du Nord ; et il n'est pas plus vrai de dire que je l'ai, cette autorisation, arrachée à M. Saisset-Schneider puisque j'étais au plus mal avec lui.

» D'autre part, *je ne suis nullement associé* dans l'usine Clère, et ma maison n'y fut jamais intéressée.

» Que M. Constant soit *très monté* contre M. Vel-Durand, c'est affaire à lui, et je n'en sais rien. Tout ce que je puis vous dire, c'est qu'il ne m'a *pas parlé qu'aucune question dût* être adressée au sujet de tout ceci au ministre de l'intérieur, et que celui-ci, par suite, n'a pas eu à insister auprès des députés questionneurs pour qu'ils voulussent se désister.

» Je ne sais, en vérité, comment des journaux sérieux peuvent donner asile à de pareils racontars.

Le Mouvement gréviste

A ROUBAIX

La grève des rentreurs

La chambre syndicale des rentreurs a tenu hier une réunion d'environ 250 membres.

Aucune décision n'a été prise. Il paraît certain que la grève sera générale ce matin. Jusqu'à présent aucun des patrons n'a répondu affirmativement.

L'un d'eux veut bien accorder ce que demandent les rentreurs, d'autres acceptent le nouveau tarif avec 10 heures de travail.

Mais les rentreurs veulent obtenir gain de cause en ayant pour eux un des listes de promesses écrites des patrons, ou bien ils resteront toute entente.

Tous les grévistes devront se présenter deux fois parjour au syndicat pour faire viser leur carte. Tous ceux qui seront pris en état d'ivresse verront leurs secours refusés.

Dans cette réunion M. L. Catrice a recommandé aux ouvriers le plus grand calme.

Grève meurtrière en Australie

Marseille, 30 mai. — Le courrier d'Australie, apporte la nouvelle qu'une formidable grève se prépare en Australie pour novembre, les ouvriers sont enrégimentés et possèdent des canons et des engins de guerre au complet.

Ils sont décidés à résister jusqu'au bout.

Chronique locale
ROUBAIX

La grève des rentreurs

Réflexions et Conseils

Les ouvriers roubaisiens savent qu'ils peuvent sans restriction compter sur le journal l'*Avenir* pour appuyer leurs revendications dans ce qu'elles ont de justifié. Jamais nous ne nous abandonnerons notre concours à la classe travailleuse, et toujours nous sommes prêts à joindre nos efforts aux siens pour obtenir des pouvoirs publics et des patrons des mesures destinées à améliorer la situation de l'ouvrier.

C'est pourquoi nous sommes fort à l'aise pour faire aux rentreurs quelques réflexions qui nous sont dictées par l'intérêt que nous leur portons et qu'ils voudront bien croire formulées dans le seul but de leur rendre service.

Les rentreurs sont des ouvriers *d'élite*, tous les patrons le reconnaissent; à ce titre ils sont doublement dignes d'intérêt; — s'ils formaient aujourd'hui leurs réclamations, on peut croire que plusieurs d'entr'elles méritent d'être accueillies et qu'une entente sur les autres serait souhaitable.

Mais les rentreurs ont-ils bien pesé les conséquences que pourrait avoir pour eux-mêmes l'ultimatum qu'ils ont envoyé aux patrons sans essai préalable de discussion et par lequel ils mettent ceux-ci en demeure de céder dans un délai de vingt-quatre heures (le dimanche ne pouvant être compté) s'ils ne veulent être exposés à une grève de leur corporation qui entraînerait bientôt la grève *générale*.

Ont-ils réfléchi que si leurs ressources leur permettent de faire grève, celles des tisserands et des autres ouvriers dont leur chômage amènerait l'arrêt ne suffiraient pas à leur donner du pain pendant quinze jours.

Ont-ils songé qu'une grève entreprise en un moment où les commissions sont loin d'abonder n'est pas faite pour attirer les ordres en plus grand nombre? Ces ordres s'en allant à d'autres places n'entraîneront-ils pas pour leur le nombreux chômages auxquels leurs ressources épuisées ne pourront plus apporter aucun soulagement.

Dans ce cas les rentreurs et avec eux tous les ouvriers de la fabrique seraient les premières victimes de leur imprévoyance.

Il est juste, et nous le déclarons, les rentreurs sont assurés d'amener les patrons à céder, sont-ils certains d'être à l'abri de modifications qui seraient prises par la suite comme représailles de la mise en demeure d'aujourd'hui, dont les patrons pourraient craindre le renouvellement fréquent.

Qu'ils y songent, des perturbations répétées ébranlent la confiance que possède notre place et entraînerait promptement la ruine du commerce local et conséquemment la ruine pour les ouvriers.

Que les rentreurs méditent ce qui est arrivé aux peigneurs ; cet exemple malheureux est bien fait pour les faire réfléchir.

Autrefois les peignerons possèdent eux aussi leur ultimatum et comme les rentreurs étaient puissante les patrons peignerons furent forcés d'accepter toutes leurs revendications. Ils le firent sans hésiter. Où sont maintenant les peignerons? — Tous remplacés par des femmes!

Les rentreurs dirontqu'il n'est pas possible de les remplacer avant longtemps et que leur métier nécessite un long apprentissage; nous sommes d'accord avec eux sur ce point, mais beaucoup de patrons parlent déjà de former des broyeurs.

On sait que le travail des broyeurs consiste en-nn nouage des fils de la pièce qui se termine avec ceux de la chaîne qui lui succèdera sur le métier ; celle-ci, par cette opération, se trouve engagée dans le harnat et peut être tissée sans que le rentreur ait été nécessaire.

Le broyage peut se faire pour tous les articles unis ou jacquarts, c'est donc une sensible partie de leur travail qui pourrait être ainsi soleveusement supprimée ; ajoutons que le broyage est moins coûteux que le rentrage, cela n'est pas fait pour que les patrons hésitent à l'adopter.

Que les rentreurs puissent actuellement ne pas craindre leur remplacement par des femmes, cela est incontestable, mais peuvent-ils répondre de l'avenir.

C'est pourquoi nous leur conseillons de bien peser toutes les conséquences que leur décision pourrait avoir pour eux-mêmes, et de tâcher par une discussion de leur syndicat avec une délégation des patrons d'amener une entente dont les résultats seraient bien plus féconds que ceux qu'entraînerait la grève générale.

J. de B.

CONCOURS HIPPIQUE

Deuxième Journée

La deuxième journée du concours hippique de 1891, pour dompter parmi les plus brillantes que nous ayons eues depuis la formation du Club hippique. La foule était immense.

Voici les résultats des concours :

CONCOURS DE DRESSAGE. — 1re prix, M. MAITRES, CHEVAUX ATTELÉS SEULS. — 1er prix, *Saremo*, à M. Ed. Ribeaucourt, 2e *Champion*, à M. Ed. Terynck 3e *Tue*, à M. Jouvet, 4e *Ecrevisse*, à M. Edouard Prouvost, 5e *Elégant*, à M. Ed. Motte, 6e *Cricklecord*, à M. Emile Dusart, 7e *Bob*, à M. Gallert.

Sur les onze partants, quatre n'ont pas été classés.

COURSES AU GALOP SAUTS D'OBSTACLES. — Prix du Club, (pour officiers). — 1er prix *Sonytrès*, à M. Le Villain, capitaine au 19e chasseur, 2e *Nelson*, à Lanzy, lieutenant au 1er dragons, monté par M. G. de Saint-Martin, lieutenant, 3e *Précieuse*, à M. Mayonnade, lieutenant au 19e chasseurs, monté par M. Richard, sous-lieutenant, 4e *Nizza*, monté par M. Pinot-Prévost, lieutenant au 10e cuirassiers, 5e 6e 7e et 8e fois de rubans, *Blanc*, à M. Crevelle, monté par M. Bocher, sous lieutenant au 10, cuirassiers, *Trappe*, monté par M. Ricour, sous-lieutenant au 10e cuirassiers, *Pirt*, à M. de Franqueville, monté par M. Mory, sous-lieutenant au 31e dragons et *Alcente*, monté par M. Bouchancourt, sous-lieutenant au 9e cuirassiers.

COURSES AU GALOP SAUTS D'OBSTACLES. — Prix des Dames. — Premier prix : *en-cayon*, *Blaciprince*, monté par M. Dupuich et *Clemens* monté par M. Siméon et appartenant à M. Blacquebelair.

Troisième prix : *Alesia*, à M. A Deville, fois de rubans, *N...*, à M. de Prémonville, *Miss Karadeue* monté par M. Simon et appartenant à M. le comte de Fontanges, 6e fois de rubans, *Darling*, à M. Simon.

Prix de Barbieux. — Prix unique.

La barrière devait être franchie trois fois de suite et la dernière fois elle était placée à 1 mètre 35 de sol.

Le prix a été décerné à N..., jument alezane montée par M. de Prémonville.

La musique municipale de Croix jouait entre les épreuves des morceaux très enlevant de son répertoire.

ACCIDENT MORTEL

Hier matin, un pénible accident s'est produit au peignage d'Alfred Motte, rue d'Alsace.

Vers sept heures, un ouvrier mécanicien, M. Benjamin Vanhecq, âgé de 23 ans, célibataire demeurant rue d'Aveighem, à l'estaminet Gazet, se trouvait sur un échafaudage où il attendait pour recevoir une échelle que l'on montait à l'aide d'un treuil. Lorsqu'elle fut arrivée à hauteur voulue, M. Vanhecq voulut la saisir, mais au même moment, l'échelon autour duquel le cordé était noué se brisa et l'échelle tomba. M. Vanhecq perdit l'équilibre et vint s'abattre sur le sol d'une hauteur de huit mètres.

Ses camarades de travail le transportèrent à l'estaminet Gazet; le sang s'échappait des oreilles et du nez.

On alla immédiatement chercher le médecin Dujardin, mais quand celui-ci arriva, il ne put que constater le décès ; le malheureux avait eu le crâne fracturé et la colonne vertébrale brisée.

Vanhecq était un excellent sujet, aimé de ses camarades et de ses patrons. Le corps du malheureux a été transporté à l'hôpital.

Il a été réclamé par son père qui demeure rue Marquisat.

AUDACIEUSE ATTAQUE NOCTURNE

Un homme jeté dans le canal

Samedi soir, un ouvrier peigneur de l'usine Boussac-Tourcoing, demeurant rue Gambetta-berghe, demeurant à la Vieille Place, à Wattrelos, retournait chez lui, vers dix heures, en passant par le Boulevard.

Entre le pont et la passerelle Hutin il fut accosté par *trois individus* qui lui demandèrent avec une certaine brutalité : « La bourse ou la vie ».

Vandemberghe se mit sur la défensive et répondit qu'il n'avait aucun argent sur lui. Les agresseurs sautèrent sur le malheureux et frappèrent ses côtés, le bousculèrent et après l'avoir fouillé, le prirent l'un par les jambes, l'autre par la tête et le lancèrent dans le canal près du pont de Lille.

Heureusement Vandemberghe savait nager et put regagné la rive opposée. Il rentra aussitôt à l'estaminet Watteau où il recopta son aventure. Une enquête est ouverte.

UN INCENDIE RUE DU MOULIN

Une femme folle

Un incendie qui aurait pu coûter la vie à trois femmes s'est déclaré hier soir vers neuf heures trois quarts, rue du Moulin, chez M. Delombarde, épicier, marchand de légumes, dans les circonstances suivantes :

Mme Delombarde avait fermé son magasin vers 9 heures 1/2 et se trouvait dans sa chambre à un rez-de-chaussée, en compagnie de ses jeunes enfants, Gaston, âgé de 2 ans et Pauline, âgée de 2 ans 1/2, elle avait pris cette dernière dans ses bras.

Tout à coup elle entendit des cris *au feu*, en même temps l'on enfonçait la porte, et l'on faisait irruption dans la chambre. Deux voisins MM. Eugène Carbonnate, peintre-décorateur et Henri Demazure, tailleur, demeurant tous deux rue du Moulin et un employé douroi dont nous ignorons le nom avaient aperçu une flamme épaisse sortant du toit.

On transporta immédiatement la mère et les enfants chez M. Carbonnel et on s'occupa aussitôt de combattre le fléau. Mais déjà l'incendie avait fait de grands progrès et l'on ne pouvait sauger à sauver les meubles. Le feu atteint du reste, non pas comme l'indiquait cette construction — une des plus anciennes de Roubaix — déjà fort délabrée et dans les marchandises qui étaient contenues.

Les pompiers arrivèrent un peu de temps, dirigèrent leurs efforts, sous les ordres de M. le commandant Lancieux, du côté des magasins de vente à l'avant du bâtiment.

Une heure après tout danger avait disparu, mais il ne restait plus que les murs de la maison.

A onze heures les pompiers purent quitter les lieux du sinistre et revenir au poste central.

Pendant que l'on combattait le feu, une scène douloureuse se produisait chez M. Carbonnelle où madame Delombarde, née Palmyre Cleppe avait été transportée.

Pendant que nous interrogions cette dernière sur les causes probables de l'incendie, elle fut prise subitement d'un accès de folie : à la dernière question que nous lui posions, la pauvre femme partit d'un grand éclat de rire en disant : *oui, je veux danser, il y a longtemps que je n'ai été au bal*, puis elle entra dans un accès de folie furieuse.

Quelque temps après, elle se prit à peu reprendre raison, mais on craint une rechute.

Au moment où l'incendie s'est déclaré, M. Delombarde se trouvait chez son père, horticulteur à Mouveaux, avec sa fille aînée Julie, âgée de 6 ans.

Les époux Delombarde demeurant dans la maison incendiée depuis un an à peine et devaient déménager dans la journée de lundi pour aller demeurer en face à l'estaminet de la « Brasserie du Type-Anvers », par suite de l'expropriation de leur habitation.

Quant aux causes du sinistre on les ignore complètement. On ne peut attribuer les dégâts à une vingtaine de mille francs.

Un cabaret pris d'assaut. — Dans la nuit de samedi à dimanche vers minuit et demi, les agents Lefebvre et Catoire furent requis pour se rendre à l'estaminet Arthur Desmarchelier, à l'angle des rues des Arts et des Prêtres, où, leur avait-on dit, une rixe venait d'éclater.

En effet, un nommé Léon Burlin, tisserand, âgé de 25 ans, demeurant rue Coquet, avait roué de coups le cabaretier, qui n'avait pas voulu lui servir une chope, et avait brisé des objets représentant une valeur de quinze francs.

Les agents avaient conduit Burlin au dépôt du deuxième arrondissement et croyaient leur mission terminée, lorsqu'ils aperçurent venant à eux un individu en chemise qui criait « Au secours ». C'était le fils de M. Desmarchelier qui venait à nouveau avertir le poste. Il paraîtrait même que plusieurs de ses individus n'aient fait irruption dans l'estaminet, après avoir enfoncé la porte et avaient roué de coups M. Desmarchelier.

A la suite de ce nouveau tout des Arts, mais cette fois accompagnés de leurs collègues Fillard et Catteau.

A la vue des représentants de l'autorité, tous les indiv dus crièrent : « A bas la police ! »

L'agent Lefebvre tira un coup de revolver en l'air et la bande se dispersa.

L'un des individus a été arrêté, c'est un tisserand nommé Arthur Malfait, âgé de 39 ans, demeurant rue de la Limite, cour Ladsous.

Arrestations. — La police vient d'arrêter Omer Verhelle, âgé de 14 ans et Georges Hespel, âgé de 11 ans, pour vol de pipes au préjudice de M. Toulet.

Concours de chiens ratiers. — Un concours de chiens ratiers a eu lieu hier après-midi au nouveau local du Ratier-Club roubaisien, rue de l'Ormoulet.

Voici les résultats du concours :

Première catégorie : 11 chiens, 1er prix. Dick, à M. Lepers ; 2e prix, Mina, à M. Sève, 3e Tourcoing, 4e prix, Bonnette, de Lille, 5e prix, Miss, à M. Deltour, de Roubaix.

2e catégorie : 14 chiens. — 1er prix, Bouranger, M. Philippart, de Tournai ; 2e, Noirou à M. Heuvin, de Roubaix ; 3e, Charmante, à M. Sève, de Tourcoing ; 4e, Castor, à M. Vinchier, de Wasquehal.

Pots à fleur : 3 chiens. — Un prix, Trima, à M. Cowet, de Tournai.

Egonts : 2 chiens. Un prix, Cognac, à M. Denis de Roubaix.

Bottes de patrouille : 3 chiens. Un prix, Bouranger, à M. Philippart de Tournai.

Un suicide. — Le nommé E. Hautoon, habitant rue du Tilleul, près la rue de Condé. Samedi, après s'être fait servir à souper dans sa chambre, on l'avait entendu chanter jusque 10 h.; hier matin, vers 6 h. et demie, on le trouva pendu à l'aide de sa cravate du pantalon.

Chronique colombophile. — L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à demain les résultats du concours sur Clermont.

TOURCOING

Exercice musical. — Nous avons assisté hier soir dans la cour d'honneur de l'Hôtel-de-Ville à l'exercice musical donné par les professeurs et élèves des écoles académiques.

L'exercice commencé par la *Marche Nationale* de Tacherning, exécutée par la direction de M. Montagne, directeur des Ecoles académiques, a fait une brillante exécution.

M. A. Dewulf, élève de M. Stupuy père, a joué d'une manière irréprochable une fantaisie pour basson, nous lui adressons nos félicitations.

Fête Bohême, tel est le titre d'un morceau de M. Massenet, pour piano à quatre mains, finement exécuté par Mlles Devalet et Irma Leignel, élèves de Mlle Dewannin, aussi le public leur a-t-il pas ménagé ses applaudissements.

M. A. Picavet, élève de M. Stupuy, père, a exécuté avec tout le brio désirable une fantaisie pour flûte, *Le Pardon de Ploermel*, qui a été très goûtée du public.

L'air varié pour saxophone-alto exécuté dans l'après-midi admirablement par M. D. Dufin, élève de M. Montagne, nous a donné à nouveau l'occasion d'applaudir cet élève d'un réel talent.

Mlle Pauline Lahousse, élève de Mlle Cardon a détaillé avec une grâce charmante, l'air de *Suzanne*, qui lui a valu des applaudissements mérités.

Nous retrouvons cette année M. D. Grau, élève de M. A. Turbelin, qui s'est fait applaudir dans sa fantaisie pour violon sur *Faust*. Nous sommes heureux de constater les progrès que cet élève a accomplis depuis l'année dernière, et avec un peu plus de sûreté dans le jeu, nous prédirons alors à cet élève, un brillant avenir.

Le thème varié pour clarinette avec accompagnement d'orchestre exécuté par MM. H. Bouvaine, D. Baas, L. Depoorter, G. Fourlégnin, Denhesse et L. Crochon, élèves de M. Montagne, directeur de notre académie de musique, a, comme de coutume, obtenu un très vif succès.

M. A. Capon, professeur à l'académie a détaillé avec un remarquable sentiment, une mélodie de Reyer, *Malère Wolfram*, aussi il a été fait à cet artiste brillant une véritable ovation.

L'exercice musical s'est terminé par l'interprétation avec accompagnement d'orchestre, du grand duo de Lakmé, par Mlle Lacom magistrale avec laquelle ce morceau a été exécuté, a soulevé des applaud ssements frénétiques de tout l'auditoire.

Nous nous plaisons ici à rendre hommage aux exécutants *qui ont été, maîtres et élèves*, à la hauteur de la tâche qui leur a été imposée. Nous leur adressons nos plus chaleureuses félicitations et en particulier à notre jeune concitoyenne et artiste, Mlle Alice Cuvelier, dont l'éloge n'est plus à faire, et que nous ne pouvons qu'encourager à persévérer dans la voie qu'elle s'est si art stement tracée.

V. DEBROUSSEAUX.

N. B. — On s'est demandé pourquoi il ne nous a pas été donné l'occasion d'applaudir au moins un des élèves de la classe de cornet, dirigée avec tant de compétence par M. G. M. Meiger, dont tout le monde a pu apprécier le talent.

Les classes d'instruments en bois seraient-elles plus favorisées que celles des instruments de cuivre ?

Nous nous faisons l'écho du public ce sujet, et nous espérons que la commission des écoles académiques voudra bien combler cette petite lacune, en nous donnant l'an prochain l'occasion d'applaudir dans les élèves de M. Mager, le talent de cet excellent professeur.

V. DEBROUSSEAUX.

Accident de voiture. — Hier, vers 5 h. 1/2 du soir, à la Marlière, un jeune enfant qui s'était accroché au derrière d'un véhicule, lâcha prise subitement et roula sur le sol. Au même moment arrivait une autre voiture qui écrafa légèrement la jambe de l'enfant.

Incendie. — Hier soir, à dix heures quarante, un incendie s'est déclaré dans les combles de la maison portant le numéro 23 de la rue de Lille, occupée par M. François Liagre, négociant en laines et déchets.

En peu d'instants, les pompiers furent sur les lieux du sinistre et réussirent à circonscrire le feu, après une heure de travail.

Le bâtiment incendié est la propriété de M. Cauillez-Delaoutre. Propriétaire et locataire sont assurés.

La cause de l'incendie est attribuée à l'échauffement de déchets gras.

Les pertes sont relativement importantes.

Une information erronée. — Dans son édition d'hier matin, l'*Echo du Nord* publiait l'entrefilet suivant :

« On nous télégraphie de Tourcoing que M. Laguerre, député, assistera aujourd'hui à la fête de gymnastique donnée par la société nommée Jeanne d'Arc, dans le centre de Tourcoing, et à l'issu de laquelle il fera une conférence».

Or, cette nouvelle était absolument erronée. Il paraîtrait même que les membres de la société des « Enfants de Tourcoing », qui se forma pendant la période d'agitation boulangiste, n'étaient rien moins que contents de ce bruit qui les mettait dans une fausse position dans une singulière posture ; celle d'avoir en corre des accointances avec les anciens héros de la Boulange.

Où diable notre confrère a-t-il pu puiser son information ?

Accident ou suicide. — Nous avons annoncé hier la disparition inquiétante de M. Paul Clément, entrepreneur, rue des Carliers.

Le corps de M. Clément a été retiré hier matin du canal de Roubaix, près de l'école de natation.

C'est le sieur Isidore Maes qui l'a aperçu le premier.

Le corps a été transporté à l'Hôtel Dieu de Roubaix, en attendant l'accomplissement des formalités pour son transport.

On ne sait encore s'il y a eu accident ou suicide. Les affaires de M. Clément étaient des plus prospères.

Autre disparition inquiétante. — Une autre disparition inquiétante nous est signalée : celle d'un père de famille, M. A. X..., cannionneur chez un grand entrepreneur de transports de notre ville.

M. X... n'a pas été revu depuis mercredi 27 mai dans la soirée.

Violences légères. — Une contravention pour violences légères a été dressée à la charge du sieur Arthur B..., rue des Carliers.

VILLE DE TOURCOING

Condition publique des matières textiles.

Mouvement de la semaine du 25 au 30 Mai

Soie.	4	
Laine peignée	457	305 528
Laine filée.	237	109,203
Blousses .	45	18,498
Coton. .	47	27,075
Totaux. .	457	460,346
Tirages	70	-1-
Dégraissages	20	

Le directeur intérimaire,
Alf. CORMANT.

L'AFFAIRE DE LINSELLES

Voici de nouveaux *détails sur cette affaire* dont nous avons succinctement parlé hier et qui s'est passée samedi au hameau du Sisenlin.

On sait que le cabaret tenu par la famille Denis fut mis au pillage par deux individus venus belges, les nommés Gustave Vandepitayn, et Constant Soultz, tout deux ouvriers agricoles, et que le premier de ces individus se noya en voulant passer la Lys pour échapper à la poursuite du garde Ghesbem.

Le lundi de Pâques, une rixe éclata entre les deux individus susnommés et le fils Denis. Ce dernier fut mis sérieusement malmené. Vandepitayn et Soultz, contre lesquels des procès-verbaux avaient été dressés comparurent le 9 mai devant le tribunal correctionnel de Lille, et furent condamnés, comme nous l'avons déjà dit, le premier à un mois de prison le second à 6 jours.

Dans le procès, un sieur Marescaux avait été entendu comme témoin à charge, et depuis ce moment les deux individus lui avaient voué une profonde haine. Vandepatyn surtout qui se disait de régiter : Il faut que je trouve Marescaux et que nous nous battions. S'il est le plus fort, tant mieux pour lui, autrement je le tuerai! »

Le dimanche 24 mai, Vandepatyn et Soultz vinrent apporter au cabaret du *nouveau Cœur joyeux*. Lorsqu'ils furent partis, on constata que la paille de toutes les chaises avait été coupée et cet acte de vengeance leur fit tout naturellement attribué.

Samedi donc, *ils revinrent ainsi que nous l'avons dit*, vers 1 heure et demie, et demandèrent deux chopes qui leur furent servies par une des jeunes filles de la maison.

Vandepatyn qui paraissait très surexcité — il avait ce même jour reçu la notification d'avoir à se constituer prisonnier — s'écria : « Ainsi, vous dites que c'est nous qui avons coupé les chaises? » La jeune fille qui, entre parenthèses, n'a pas l'air d'avoir froid aux yeux, répondit : « Tout porte à croire que c'est vous, en effet.

Alors les deux individus s'armèrent de chaises et se précipitèrent vers la jeune fille, qui s'enfuit, poursuivie par Vandepatyn. Elle se refugia dans une maison voisine.

M. Denis père, qui vint voir ce qui se passait l'échappa belle. Il ne le fut en le voyant apparaître à la porte donnant du couloir à la salle d'estaminet se posta devant lui tabliers en forme d'un chat-a, dont il chercha à lui porter un coup formidable ; M. Denis put éviter. Le panneau de la porte fut enfoncée du coup. Le cabaretier bailli en retraite. Le sac de la maison commence.

Il est difficile de décrire pare le pillage ; en moins de dix minutes tout fut entièrement brisé. Chaises, tables, poêle, étagère, pendule tabliers, tout ne formait plus qu'un amas de débris épars sur le sol. Satisfaits d'avoir assouvi leur rage, les deux forcenés partirent, n'emportant des vestiges du mobilier réduit en pièces.

Vandepatyn était notamment porteur du pied de la grande table ronde. Ils allèrent ainsi dans deux cabarets.

Tout à coup, ils aperçurent le garde champêtre Ghestem. Ils prirent la fuite dans la direction de Bousbecques. On connaît la suite. Vandepatyn a été surpris par le garde qui chavira et il fut pris en dessus. Quand on le retira, l'asphyxie était complète. Soultz a été arrêté dans ce pays lui aussi avait sauté sur un autre ballon.

Les gendarmes d'Halluin qui étaient précisément en tournée à Linselles furent avertis de ce fait. Ils passèrent à leur tour dans un cabaret saccagé pour faire l'enquête.

En relourant à leur résidence ils ont emmené le prisonnier qui sera transféré aujourd'hui à Lille.

WATTRELOS

Petit Dialogue entre Joseph et Louis

Louis. — J'ai appris que vous aviez envoyé votre démission à la préfecture et je viens faire une nouvelle démarche, tenter un dernier effort dans le but de vous faire revenir sur votre décision.

Joseph. — Demanche inutile, effort vain, M. Louis ; mon intention est bien arrêtée, j'ai assez souffert ces mois, mon dévouement passé inaperçu de vous et des autres aussi je vous le dis, n'est-il pas c'est fini !

Louis. — Allons, allons, Joseph, vous n'allez pas m'abandonner au moment la plus critique ; votre concours à la veille des élections n'est tout à fait indispensable. Qui donc restera si un homme tel que vous abandonne la lutte.

Joseph. — N'avez-vous pas votre jeune ami, M. Henri ?

Louis. — Sans doute, mais il n'a pas votre expérience des affaires, il ne peut en aucun cas vous remplacer.

Joseph. — Avec ça que vous vous occupez beaucoup de mes avis ! Ces vous pouvez me consulter pour une question sérieuse ? Non, n'est-ce pas ? C'est avec M. Henri que vous arrangez tout en plutôt c'est lui qui dirige tout et vous vous contentez de signer des deux mains.

Louis. — Tenez, Joseph, si vous voulez consentir à rester mon élève encore quelque temps je vous promets dorénavant de ne plus rien faire *sans vous consulter*.

Joseph. — *Nin non*, il est top tard. Vous m'avez froissé dans mon amour-propre d'une façon trop grave ; j'ai pourtant commis à maintes reprises améliorations dans l'état de leurs chemins et sentiers ; c'est vous qui avez combattu ma proposition et c'est en vain que j'ai insisté sur mes engagements, je ne vous plus travailler *avec vous et je* le dis encore une fois ! — Je le dis, c'est fini.

Louis. — Cependant vous êtes si utile, tout le monde vous regrette. Personne ne saura servir de la manière dont vous vous êtes mis pour le mariage. » Il était beau, l'était bochant le spectacle dont vous jouissez si souvent !

Joseph. — Si cette soirée vous parait si noble, si amusante et si digne d'envie, que ne la faites-vous plus souvent ?

Louis. — Je suis trop éloigné de la place, je viens vieux et puis j'ai bien d'autre besogne. C'est moi, d'ailleurs qui ai toute toute la responsabilité des affaires communales.

Joseph. — Eh bien, c'est justement parce que je crains de la partager avec vous cette responsabilité que je veux réaliser mes fonctions. Vous laissez faire tout ce chose qui ne me paraissent pas justes pour que je vous prête plus longtemps mon assistance. Vous laissez compromettre et compromettre *vous-même d'honnêtes* gens, c'